

Travailler par temps froid

Chaque année, le sujet revient, mais il est d'une importance cruciale. Afin d'éviter les engelures et l'hypothermie, veuillez prendre compte des conseils suivants :

Température en °C	Recommandations
< 16°	Pour préserver sa dextérité lorsqu'on exécute un travail de précision à mains nues d'une durée de plus de 10 minutes, il faut se réchauffer les mains à l'aide d'un dispositif de chauffage local. Si la dextérité n'est pas nécessaire et qu'il s'agit d'un travail sédentaire, il faut porter des gants.
< 4°	Pour se protéger de l'hypothermie, il faut prévoir la protection du corps entier avec des vêtements isolants. La protection contre le vent peut se faire au moyen d'écrans ou de vêtements de dessus agissant comme coupe-vent. Les vêtements doivent correspondre au degré de froid et au niveau d'activité physique de la personne. Les vêtements mouillés, y compris les chaussettes et les semelles en feutre, doivent être remplacés par des vêtements secs. Si la dextérité n'est pas nécessaire et qu'il s'agit d'un travail léger, il faut porter des gants.
< 2°	Un travailleur qui tombe à l'eau ou dont les vêtements sont mouillés doit aussitôt recevoir des vêtements secs et être traité pour hypothermie.
< -1°	Les manches d'outils et les leviers de commande en métal doivent être recouverts d'un isolant thermique. À cette température, l'état de santé du travailleur doit être pris en considération.
< -7°	Le travailleur doit être informé de la présence de surfaces dont la température est inférieure à -7° et éviter leur contact avec la peau nue. Si la dextérité n'est pas nécessaire et qu'il s'agit d'un travail moyen, il devrait porter des gants.
-17,5°	Protéger les mains avec des mitaines et utiliser des outils ou des organes de commande conçus pour être maniés sans qu'il soit nécessaire d'enlever cette protection.
-24°	Une attestation médicale est recommandée en cas d'exposition régulière en deçà de cette température.
Indice de refroidissement éolien*	
< -7°	Il faut prévoir des abris chauffés, situés à proximité de la zone de travail, pour le réchauffement personnel. Un frisson intense, des fourmillements, une perte graduelle de la sensibilité, un sentiment de fatigue excessive, un assoupissement, une irritabilité ou une euphorie sont autant de signes indiquant que le travailleur doit immédiatement retourner à l'abri chauffé.
< -12°	Un compagnon de travail ou un superviseur doit assurer une surveillance permanente. Il faut éviter que la charge de travail rende les vêtements humides et, sinon, prévoir la possibilité de se changer. Le travail doit être organisé de façon à réduire au minimum la durée des stations immobiles debout ou assises. Les sièges métalliques doivent être recouverts. L'exposition aux courants d'air doit être évitée autant que possible. Le personnel doit être informé des points suivants : a. méthode de réchauffement et premiers secours ; b. comment s'habiller pour le froid ; c. ce qu'il faut boire et manger ; d. comment reconnaître l'imminence d'une gelure ; e. signes et symptômes permettant de reconnaître l'imminence d'une hypothermie ou d'un refroidissement excessif, même en l'absence de frissons ; f. méthodes de travail favorisant la sécurité.

Source : <http://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/200/Documents/DC200-16182web.pdf>